



## **La Ville de Paris mobilisée pour la sécurité des Parisiens et rassemblée dans la défense de la démocratie face à la barbarie**

Dans le cadre des mesures décidées par l'Etat, la Ville de Paris est pleinement mobilisée pour assurer une vigilance renforcée dans la protection des Parisiens et des agents de la Ville.

Le relèvement du plan Vigipirate au niveau attentat qui a été décidé par l'Etat ne conduit pas pour la Ville de Paris à la mise en œuvre immédiate de nouvelles mesures de sécurité par rapport au niveau antérieur. Les services de l'Etat pourraient être amenés à transmettre des instructions spécifiques, notamment sur la protection des systèmes de transports ou des lieux de culte. La Ville de Paris se met en situation de contribuer à la mise en œuvre de ces prescriptions.

En tout état de cause, indépendamment de ces mesures spécifiques, la Ville de Paris, afin d'assurer la sécurité de ses usagers comme de ses personnels, a mis immédiatement en place les mesures suivantes :

- l'envoi à l'ensemble des responsables de direction, d'un rappel à la nécessité d'une vigilance totale à proximité de chaque équipement comme dans le contrôle d'accès à tout bâtiment public. Chaque agent y sera personnellement sensibilisé via la messagerie interne. Cette mesure a été étendue aux établissements publics comme aux grands équipements culturels ou sportifs liés à la Ville.
- La suspension jusqu'à la fin de la semaine de l'ensemble des sorties scolaires, périscolaires et sportives.
- Un renforcement des interdictions de stationnement à proximité des établissements scolaires et de la petite enfance.
- La mise en place de dispositifs de sécurité spécifiques à l'Hôtel de Ville et dans les mairies d'arrondissement. Le nombre d'accès à l'Hôtel de Ville a été réduit avec recours à une présence policière. Chaque mairie d'arrondissement disposera d'un accès unique. Un contrôle visuel des sacs sera effectué auprès de l'ensemble des visiteurs. L'accès aux espaces de vente et d'exposition ainsi qu'à la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville a été suspendu jusqu'à la fin de semaine.
- Les drapeaux de l'ensemble des bâtiments publics municipaux ont été mis en berne dès le début de l'après-midi.

Afin de marquer sa solidarité avec les victimes, et sa condamnation totale de cet attentat, à titre de deuil, la Ville a également décidé que le site de la Ville (Paris.fr) s'ouvre sur une « Une » noire, marquée du bandeau de Charlie Hebdo.

La Maire de Paris réunira demain à 16h l'Exécutif municipal, l'ensemble des maires d'arrondissements et les présidents de groupes politiques pour faire le point sur l'application de ces mesures.

Anne Hidalgo convoquera le Conseil de Paris vendredi à 9h afin que les élus parisiens puissent rendre un hommage solennel aux victimes et se rassembler dans la défense de la démocratie face à la barbarie. Elle proposera à cette occasion de faire Charlie Hebdo « Citoyen d'Honneur » de la Ville de Paris.